

COMMUNAUTE DE COMMUNES ARIZE LEZE

SEANCE DU 29 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 29 avril à dix-neuf heures, le conseil communautaire Arize Lèze, s'est réuni au siège de la communauté, sous la présidence de Monsieur PANIFOUS Laurent.

Date de convocation : 17/04/2026
Nombre de membres en exercice : 46
Nombre de membres présents : 44
Nombre de procurations : 1
Votes pour : 45
Votes contre : 0
Abstentions : 0

ETAIENT PRESENTS : AZEMA Lionel, FABRE Damien (Artigat), MONNEREAU Estelle (La Bastide de Besplas), PÉREIRA-SANTERRE Jérôme (Les Bordes sur Arize), GUION DE MÉRITENS Alix (Camarade), COMMENGE Jean-Claude (Campagne sur Arize), SANS Jean-François, ALLEN Vincent, (Le Carla Bayle), MOREAUD Rosine (Castéras), COURTIAL Anne (Castex), MAURETTE Carole, ABIVEN Jacques, MILHORAT Christian (Daumazan sur Arize), BUFFA Stéphane (Durfort), BUSATO Philippe (Fornex), ARNAUD François, BRIET Sandrine, PANIFOUS Laurent, COMMENGE Audrey (Le Fossat), FOURNIÉ Arièle (Gabre), DE KÉRIMEL Mathieu (Lanoux), GILAMA Marie, CASTAGNÉ Dominique, ARABEYRE Josiane, REDINI Serge, MAGNET Béatrice, MOROZZO Daniel, BLANDINIÈRES Lydia, PEZÉ Alain (Lézat sur Lèze), BERDOU Raymond, ARAGON-DUPONT Mylène, COMMENGE Patrice, EYCHENNE Valérie (Le Mas-d'Azil), SANCERRY Patrick (Méras), RUMEAU Colette (Monesple), CAMEL Luc (Montfa), GIRAULT Julie (Pailhès), MILHORAT Laurent (Sabarat), BOSCH Élise (Sainte-Suzanne), BOY Francis, BUOSI Johnny (Saint-Ybars), GIORDANO Gaël (Sieuras), TATAREAU André (Thouars sur Arize), LAURENS Didier (Villeneuve du Latou).

ETAIENT ABSENTS : MAINGUY Agathe (Loubaut), JALOUX Philippe (Villeneuve du Latou).

ETAIENT EXCUSES : LAVABRE Christine (Le Carla Bayle)

PROCURATIONS : LAVABRE Christine à SANS Jean-François

SECRÉTAIRE DE SEANCE : MAURETTE Carole

Délibération n° 2026-59 Mise en ligne à la date du retour du visa

Objet : Vote des subventions 2026 aux associations

Monsieur le Président présente au Conseil Communautaire le projet de la liste des subventions 2026 qui seront attribuées aux associations (articles budgétaires 657381 et 65748):

657381	Collège François Verdier	1 500 €
	Collège du Mas d' Azil	1 500 €
65748	Accompagnement Soins Palliatifs Ariège	1 000 €
	Agence Ariège Attractivité	17 359 €
	Amicale Sapeurs Pompiers Mas d' Azil	1 500 €
	Amicale Sapeurs Pompiers Lézat sur Lèze	1 500 €
	Association Arlésie	10 000 €
	Association Autour de Pierre Bayle	1 000 €
	Association Croix Rouge Française Unité Fossat	1 000 €
	Association Départementale Restaurants du Coeur	1 000 €
	Association La Tribu de Magda	2 000 €
	Association Jumping 09	1 500 €
	Association Mémoires Aziliennes	1 000 €
	Carte Blanche	500 €
	CERR	3 000 €
	C'est Nous Productions	1 000 €
	Chambre de Commerce et d'Industrie	5 000 €
	Collectif Comètes Innovation	500 €
	Collectif Trigone	1 500 €
	Comité des Foires de Lézat sur Lèze	2 000 €
	Confrérie des Tindoulets de la Figo	500 €
	Cyclo Club Lézatois	500 €
	Effets Nature	4 000 €

Entraides Arize Lèze	1 000 €
Etoile Sportive Fossatoise section tennis	2 000 €
Foire Agricole du Mas d' Azil	2 500 €
Football Arize Lèze	2 000 €
GIP Mission Locale Jeune Ariège	4 000 €
Haies Ariègeoises	5 000 €
Handball Arize Lèze	2 000 €
Humo Ludens Associés 09	500 €
Initiative Ariège	5 000 €
Judo Club Lézat	2 000 €
Les Compagnons du Vent d' Autan	1 500 €
Musique Partage en Couserans	2 000 €
Observatoire Astronomique de Sabarat	1 000 €
Office Tourisme Arize Lèze	109 728 €
Rando Arize Lèze	500 €
Rencontre Théâtrale du Carla Bayle	2 000 €
Rue des Arts	600 €
Twirling Club Lézat	500 €
UDAC	200 €

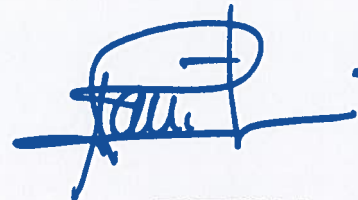
Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, vote les subventions énoncées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

La secrétaire de séance,
MAURETTE Carole



Le Président,
PANIFOUS Laurent



REÇU

30 AVR. 2026

LA SOUS-PREFECTURE
DE ST-GIRONS